Immigration. Florian Bachelier (LREM) veut “accueillir moins pour accueillir mieux” : “La maîtrise des frontières est ce qui définit une Nation”

22/05/2021 à 18h30



Député LREM d’Ille-et-Vilaine et premier questeur de l’Assemblée nationale, Florian Bachelier, appelle à la mise en place d’un “plan d’action en 9 points” sur la question de l’immigration.

La maîtrise des frontières est ce qui définit une Nation. Dire qui l’on souhaite accueillir ou non et à quelles conditions, c’est l’essence même d’un peuple […] Nous ne devons plus nous résigner à laisser aux partis politiques qui en ont fait commerce le monopole des enjeux migratoires. Les forces républicaines de gouvernement doivent assumer la complexité de ces phénomènes et peuvent peu à peu reprendre le contrôle. […]

Un plan d’action en 9 points pourrait nous rassembler.

Aligner sur les standards européens les avantages du système d’aides sociales accordées aux migrants, en particulier dans

le domaine de la santé. La France ne peut faire en la matière cavalier seul, sauf à accepter d'être la seule à "accueillir toute la misère du monde".

N'accueillir au titre de l'asile que les personnes en danger vital. Nous le ferons en établissant chaque année, au niveau du Parlement Français ou mieux Européen, une liste des pays d'origine sûre, ce qui permettra au système de demandes de mieux traiter les cas les plus urgents.

Mieux vérifier, par les tests osseux, l'âge des migrants se déclarant mineurs pour bénéficier des protections spécifiques qui sont accordées aux moins de 18 ans.

Lutter contre la "guérilla juridique" entourant la demande d'asile, en simplifiant et réduisant de 12 à 3 le nombre de procédures devant le juge administratif t**out en refaisant du séjour irrégulier un délit**. Il ne sera ainsi plus possible de rester parfois plusieurs années sur le territoire français dans une zone grise inacceptable pour tous.

Amplifier les reconduites à la frontière par la mise en place d'une flotte aérienne dédiée et par une politique de visas et d'aide au développement qui ne soit plus à sens unique mais fondée sur la réciprocité.

Permettre à ceux qui ont vocation à rester en France d'y construire leur vie en proposant au réfugié un contrat fondé sur des devoirs – **habiter dans un lieu donné pour éviter de trop fortes concentrations** – et des droits – une allocation spécifique incitative au travail.

Faire de la langue et de la culture les piliers de l'intégration pour tous, en augmentant le niveau nécessaire de maîtrise de la langue française pour la pérennisation des titres de séjour.

Encourager l'intégration par le travail des réfugiés, notamment en simplifiant les dispositifs de primes aux

apprentis et en renforçant les liens entre Artisanat et Aide Sociale à l’Enfance.

Pour coordonner ces politiques et les rendre efficaces, mettre en place dans chaque région un préfet dédié à l’immigration et à l’intégration.

Au fond, il nous faut collectivement assumer un principe de bon sens : accueillir moins pour accueillir mieux.

Le JDD